

• La science de la durabilité dans les projets collaboratifs Horizon Europe

Alice Comte, Stéphanie Juban, Laura Leblanc et Colin Volle,
Cellule Europe de l'IRD, Marseille, France

Mise en contexte

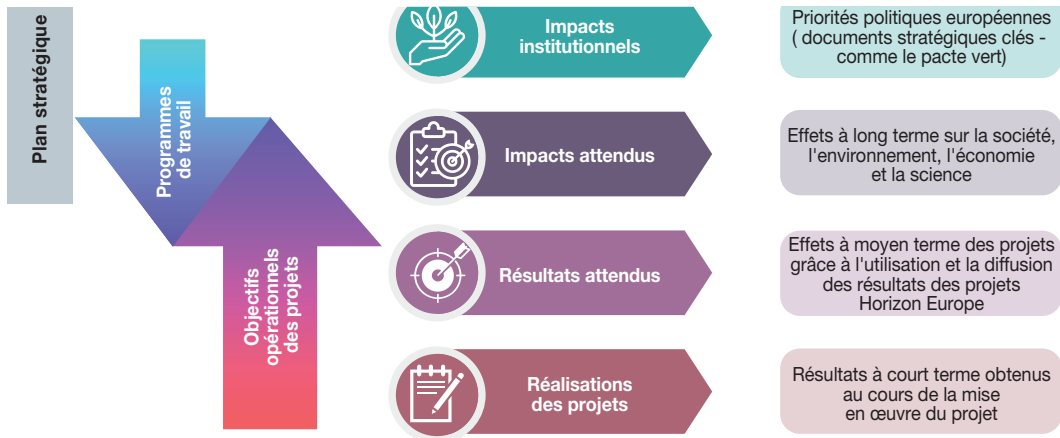
Horizon Europe est le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation de la période 2021-2027. La réponse aux problématiques mondiales, dont les 17 Objectifs de développement durable (ODD), est l'un des principaux enjeux de ce programme. Doté d'un budget de 95,5 milliards d'euros, Horizon Europe est fondé sur quatre piliers : 1) la science d'excellence ; 2) les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne ; 3) l'Europe plus innovante ; et 4) un pilier transversal visant à élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche. Le pilier 2, au sein duquel est concentrée la majorité des appels à projets collaboratifs, offre un cadre d'expression à la science de la durabilité.

Contact

sae@ird.fr

Pour aller plus loin

www.horizon-europe.gouv.fr



La logique d'impact dans Horizon Europe.

Une évolution de la prise en compte de l'impact dans les programmes européens de la recherche

En 2017, Carlos Moedas, alors commissaire européen à la Recherche, à l'Innovation et à la Science, abordait la question de l'impact dans le futur programme Horizon Europe sous le prisme suivant : « Pour des raisons politiques, l'impact sera, avec l'excellence et l'ouverture, une des trois valeurs fondamentales du prochain programme-cadre de recherche. » Le programme Horizon 2020 (2014-2020) proposait déjà une évolution significative dans l'histoire des programmes européens de la recherche avec une programmation orientée sur l'impact, et notamment l'impact sociétal. En effet, Horizon 2020 a été conçu pour renforcer la valeur ajoutée et l'impact de l'Union européenne (UE) en se concentrant sur les objectifs et les activités ne pouvant pas être atteints de manière efficace par l'action des seuls États membres de l'UE. Cette évolution se traduit concrètement par

un plan stratégique et l'identification d'orientations stratégiques (*Key Strategic Orientations*), elles-mêmes déclinées en domaines d'impact (*Impact Areas*) et en impacts attendus (*Expected Impact*). Ces impacts attendus définissent les effets désirés à long terme des activités de R&I sur la société, l'économie et la science, sans déterminer la manière d'y parvenir.

L'impact dans les appels du pilier 2 d'Horizon Europe

Le pilier 2 d'Horizon Europe est structuré en six *clusters* thématiques alignés sur les priorités des politiques européennes et sur les ODD : 1) santé ; 2) culture, créativité et société inclusive ; 3) sécurité civile pour la société ; 4) numérique, industrie et espace ; 5) climat, énergie et mobilité ; 6) alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement. Chaque *cluster* a été pensé pour répondre à plusieurs orientations stratégiques, domaines d'impact et impacts attendus.

Les appels à propositions abordent ainsi une logique descendante orientée en premier lieu sur les impacts attendus. Chaque projet est invité à présenter un chemin d'impact (*Impact Pathway*) exposant les différentes voies et effets de levier qui permettront d'aboutir aux résultats du projet, combinés à des actions de communication, de dissémination et d'exploitation, qui permettront de contribuer aux impacts attendus à long terme. Plus globalement, l'une des nouveautés majeures d'Horizon Europe est la mise en place de l'outil *Key Impacts Pathways* permettant à la Commission de mesurer l'impact du programme Horizon Europe dans son ensemble sur la base de 9 indicateurs.

L'interdisciplinarité : un prérequis des projets collaboratifs européens

L'interdisciplinarité des projets collaboratifs du pilier 2 d'Horizon Europe est un prérequis évalué dans le cadre du critère « excellence », l'un des trois critères d'évaluation des projets collaboratifs avec l'impact et la qualité de la mise en œuvre. Les porteurs de projet doivent ainsi présenter la complémentarité des relations entre les différentes expertises ou domaines mobilisés. *A contrario*, dans le cas où l'interdisciplinarité ne serait pas présente dans une proposition, une justification argumentée est indispensable. En outre, la contribution active des sciences humaines et sociales est primordiale et doit être dûment justifiée si leur implication est mentionnée dans l'appel.

Co-construire des projets collaboratifs européens multi-acteurs

Outre l'interdisciplinarité, le pilier 2 du programme-cadre de recherche vise aussi à soutenir des projets collaboratifs intersectoriels

favorisant ainsi l'approche multi-acteurs des projets. Les *consortia* sont aussi encouragés à garantir l'implication des citoyens et d'acteurs de la société afin de mieux prendre en compte leurs besoins. Avec Horizon 2020, la Commission avait développé la notion de quadruple hélice avec l'idée que la recherche serait comme une hélice à quatre branches encouragées à travailler ensemble : 1) le milieu académique ; 2) le secteur privé ; 3) la société ; 4) les autorités publiques. Enfin, les appels à projets collaboratifs associent davantage les notions de co-construction, de co-crédation, d'approche multi-acteurs ou encore de co-design nécessitant l'intégration d'acteurs différents et leur interface.

Dans le programme de travail du *cluster 6*, une définition est donnée de l'approche multi-acteurs comme « une forme de recherche et d'innovation responsable qui vise à rendre le processus de R&I et ses résultats plus fiables, plus axés sur la demande, plus largement diffusés et plus pertinents pour la société ». Les projets collaboratifs qui adoptent cette approche doivent être en mesure de développer des solutions innovantes qui répondent à des besoins réels.

Des projets collaboratifs européens transformants

La production de connaissances et de solutions innovantes des projets collaboratifs doit couvrir le triptyque de l'approche globale/locale/transversale. Cette approche vise à ce que l'utilisation des connaissances nouvelles d'un projet s'exprime à différentes échelles sans engendrer des perturbations négatives – non intentionnelles – sur son environnement. Il s'agit d'intégrer dans la réponse à l'appel une matrice des résultats et des connaissances

pour prévenir les risques et maximiser les impacts positifs. Dans le cadre de sa stratégie commune de valorisation de la R&I, la Commission favorise l'intégration dans les projets d'activités de communication, de dissémination et d'exploitation des résultats. Pour soutenir les projets désireux d'aller au-delà de leurs obligations en matière d'exploitation des résultats, la Commission a également lancé l'initiative *Horizon Results Booster*, un nouvel ensemble de services visant à maximiser l'impact des projets de recherche financés par les programmes FP7, Horizon 2020 et Horizon Europe.

Des projets à fort potentiel d'impact financés par Horizon Europe

L'IRD coordonne le projet Quali-Dec (Horizon 2020/2020-2025) mené par une équipe internationale pluridisciplinaire composée de praticiens de la santé et de chercheurs en sciences sociales et en sciences médicales issus de neuf pays. Cette équipe est regroupée autour d'Alexandre Dumont,

gynécologue-obstétricien et directeur de recherche à l'IRD (UMR Ceped). Les résultats de ce projet sont à l'origine d'un projet de loi proposé le 7 novembre 2023 devant la chambre des députés en Argentine portant sur la création du « Programme national pour l'utilisation appropriée de la césarienne » (PNUAC). Cette proposition de loi vise à réduire le nombre de césariennes non médicalement justifiées.

Le projet Mosaic (Horizon Europe/2023-2027), porté par Emmanuel Roux (UMR Espace-Dev), vise à promouvoir la santé des populations locales transfrontalières en Afrique de l'Est (Kenya) et en Amazonie (Brésil) en co-produisant des données et des connaissances sur l'environnement, les changements environnementaux et leurs impacts sur la santé. Ce projet aborde une approche intersectorielle centrée sur la co-construction avec les instances décisionnelles et les communautés locales, et vise à créer des solutions fondées sur les connaissances scientifiques et communautaires qui soient acceptables et durables.

À RETENIR

Horizon 2020 et Horizon Europe ont permis un renforcement de l'impact de la recherche étroitement lié à la science de la durabilité au regard de son approche « problème-centrée ». La prise en compte de l'impact est notamment visible dans le pilier 2 d'Horizon Europe, qui concentre la majorité des appels à projets collaboratifs grâce à sa structuration en *clusters* pensés pour répondre à des orientations stratégiques, domaines d'impact et impacts attendus. La promotion dans ce pilier de l'interdisciplinarité, la co-construction et la dimension transformante des projets collaboratifs reflètent également les enjeux de la science de la durabilité.

SCIENCE DE LA DURABILITÉ

COMPRENDRE, CO-CONSTRUIRE, TRANSFORMER

Volume 3

Réflexion collective coordonnée
par Olivier Dangles, Marie-Lise Sabrié et Claire Fréour

IRD Éditions

Institut de recherche pour le développement
Marseille, 2024

Coordination éditoriale : Corinne Lavagne
Préparation éditoriale : Jasmine Portal-Cabanel
Couverture, maquette et mise en page : Charlotte Devanz

Photo de couverture : Peinture rupestre, Cueva de los Manos, Argentine.
© IRD/O. Dangles - F. Nowicki/*Une Autre Terre*

Photo p. 14 : Préparation de tubes pour des prélèvements salivaires, Gabon.
© IRD/P. Becquart

Photo p. 40 : Centre de santé sous la chaleur, Sénégal.
© IRD/I. Makosi, projet Mopga

Photo p. 70 : Lancement d'un drone sur le Changri-Nup, massif de l'Everest, Népal.
© IRD-CNRS/T. Vergoz, expédition Preshine

Photo p. 92 : Jeu participatif sur l'érosion, Indonésie.
© IRD/Droits réservés

Photo p. 106 : Fabrication d'une jarre en terracotta, villages de métiers, Vietnam.
© IRD/J.-M. Borée

Photo p. 128 : Dessin d'enfant, Madagascar.
© IRD/S. M. Carrière

Publication en libre accès selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-NCND 4.0, consultable à l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

Elle autorise toute diffusion de l'œuvre, sous réserve de mentionner les auteurs et les éditeurs et d'intégrer un lien vers la licence CC By-NC-ND 4.0. Aucune modification n'est autorisée et l'œuvre doit être diffusée dans son intégralité. Aucune exploitation commerciale n'est autorisée.



© IRD, 2024

ISBN papier : 978-2-7099-3039-0

ISBN PDF : 978-2-7099-3040-6